



Réf. : C.L.9.2025

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de les informer que des estimations concernant les maladies non transmissibles (telles que les maladies cardiovasculaires, les maladies chroniques respiratoires, le diabète et le cancer) ainsi que les facteurs de risque qui y sont associés (notamment l'inactivité physique, l'indice de masse corporelle, l'insuffisance pondérale, le surpoids, l'obésité et l'hypertension artérielle), telles que dérivées de modèles statistiques, sont régulièrement préparées.

Conformément aux normes de qualité de l'OMS pour la publication des données et avant la publication officielle des estimations susmentionnées, l'OMS consulte les États Membres pour qu'ils examinent les estimations comparables concernant ces problèmes de santé et facteurs de risque, qu'ils les commentent et qu'ils donnent leur avis à ce propos, afin de s'assurer que les dernières données des pays ont été recueillies et utilisées pour la production des estimations comparables.

La consultation se fera par courrier électronique avec une personne désignée comme point focal national. Ce point focal devrait assurer la liaison avec les experts compétents dans un domaine spécifique. Pour que les estimations concernant chaque pays soient fiables et fournies en temps utile, les coordonnées du point focal désigné doivent être transmises au plus tard le 16 mai 2025 par courriel au Département Maladies non transmissibles, réadaptation et handicap à l'adresse : ncdestimates@who.int.

La prochaine série d'estimations concernant les maladies non transmissibles en cours d'élaboration par l'OMS portera sur l'indice de masse corporelle, de l'insuffisance pondérale, du surpoids et de l'obésité chez l'adulte et l'adolescent. L'OMS communiquera les estimations préliminaires et la documentation complémentaire par voie électronique au point focal désigné, qui disposera de six semaines pour les examiner. Toute soumission après cette date pourra ne pas être prise en compte pour la publication définitive des estimations des pays.

Les estimations préliminaires concernant l'inactivité physique chez l'adolescent devraient être communiquées à la fin 2025 et d'autres consultations suivront en 2026.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 7 avril 2025